

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉPLOIEMENT D'UN RADAR AUTONOME SUR LA RN2 À LAON

Laon, le 04/08/2020

À la suite du dramatique accident survenu mardi dernier, qui a coûté la vie à quatre enfants à Laon, le préfet de l'Aisne a annoncé le déploiement d'un radar autonome sur la RN2, à titre expérimental.

Ce mardi 4 août, la société CEGELEC a procédé à l'installation de ce radar provisoire situé sur la RN2 à Laon, côté sud, dans le sens Soissons vers Marle.

Le radar a été placé derrière la glissière de sécurité qui longe la rive sud de la route. Il constatera les infractions des véhicules se dirigeant vers Marle, « en éloignement ».

Des balises K5c ont également été posées en rive de la chaussée pour neutraliser la surlargeur, qui n'était pas une aire de stationnement mais que certains usagers utilisaient à tort pour du stationnement sauvage.

En parallèle, les forces de police et de gendarmerie restent mobilisées et accentuent, à la demande du préfet, leur présence sur l'ensemble des axes routiers, afin de faire respecter les règles de bonne conduite et veiller à la sécurité de nos concitoyens.

Le préfet de l'Aisne appelle chacun au respect des règles de sécurité routière, qui sont destinées à nous protéger tous.